



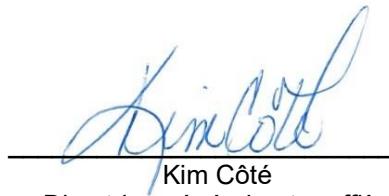
# AVIS PUBLIC

## AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉES PAR UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENTS NUMÉRO 735 RELATIF À L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 12 janvier 2026, le conseil a adopté le premier projet de règlement numéro 735 intitulé : « Règlement amendant le règlement numéro 719 relatif aux dérogations mineures aux règlements d'urbanisme ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 février 2026 à 18 h 30, au Cabaret des arts, situé au 310, rue Laurier, à Disraeli. Durant cette assemblée, le maire, ou un membre du conseil délégué par le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Objet de ce projet de règlement : Établir des normes d'occupation et d'entretien des bâtiments afin de prévenir leur détérioration et d'assurer leur intégrité. Il vise aussi la protection des bâtiments patrimoniaux, la qualité des conditions d'habitation et l'utilisation optimale des bâtiments sur le territoire de la Ville.
4. Le premier projet du règlement numéro 735 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, 550, avenue Jacques-Cartier, Disraeli, G0N 1E0, du lundi au jeudi, de 7 h 45 à 16 h 30.

**DONNÉ ET AFFICHÉ À DISRAELI, CE 15<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2026.**



Kim Côté  
Directrice générale et greffière

---

### ***Certificat de publication***

Je soussignée, Kim Côté, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Disraeli, certifie que j'ai publié le présent avis sur le site Internet de la ville au [www.villededisraeli.ca](http://www.villededisraeli.ca) et affiché une copie à l'hôtel de ville, 15<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2026.



Kim Côté  
Directrice générale et greffière